



Formation Spécialisée de Réseau DIRISI – Déclaration liminaire

Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information

21 janvier 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Une fois de plus, l'UNSA défense fait le constat que l'instance qui nous réunit aujourd'hui est bien difficile à programmer. En effet, autant le CSA R DIRISI laisse à penser qu'il fait l'objet de toutes les attentions, autant la Formation Spécialisée nous apparaît comme la variable d'ajustement calendaire. L'UNSA Défense ayant fait le choix d'une représentativité la plus large possible, nous voulions juste vous rappeler que nous ne sommes pas tous de la région parisienne. De ce fait, les annulations tardives et reprogrammations répétées de cette FS sont pour les élus concernés, extrêmement difficiles à gérer.

Néanmoins, après lecture de l'ordre du jour, l'UNSA défense se réjouit de voir aborder, dans la programmation de cette matinée, de véritables sujets qui préoccupent nos préventeurs et chargés de prévention. Nous ne pouvons en effet qu'être satisfaits de la suggestion de l'utilisation d'un outil commun pour la création et mise à jour annuelle des documents uniques d'évaluation des risques « DUERP ». Cet outil faciliterait par la même occasion un meilleur suivi des fiches emplois nuisances « FEN » pour les agents concernés par du suivi médical renforcé « SMR » de part leur habilitation ou autorisation. De manière plus générale, il permettrait également la gestion et le suivi des accidents du travail et serait une aide précieuse pour la mise en place d'un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail dit (PAPRI Pact).

Par rapport aux propositions, l'outil PréMaiRis nous semble être le plus abouti. Pour information ce dernier est utilisé depuis de nombreuses années au sein du GSBDD de Strasbourg qui a fait grandement évoluer le logiciel. De plus, PréMaiRis vient d'avoir la préférence pour mener à bien une expérimentation dans les bureaux prévention environnement incendie « BPEI » des bases aériennes de Mont de Marsan, d'Orléans, de Villacoublay, de Luxeuil, de Rochefort et de l'AIA de Clermont-Ferrand. Ce choix nous permettrait de disposer d'un outil déjà packagé, commun et performant.





L'UNSA Défense est particulièrement satisfaite de la création prochaine de plusieurs groupes de travail sur le télétravail, mis en place depuis la COVID, très attendus par les agents. Pour l'UNSA Défense il devient urgent d'en redéfinir le périmètre et les conditions d'emploi. Un arbitrage et un recadrage nous semblent absolument nécessaires. Nous pensons même qu'il est essentiel d'en mesurer les conséquences non seulement sur ceux qui le pratiquent mais aussi sur les agents qui le subissent régulièrement par le placement de leur manager en télétravail. Pour nous, l'intégration systématique de cet item dans les questionnaires RPS nous semble indispensable.

Enfin, l'annonce de la création du Commissariat du Numérique qui fait suite à Equilibre 2 est une véritable source de préoccupation pour les agents. Même si aujourd'hui, il nous est affirmé qu'il n'y aura aucun impact, nous savons par expérience, qu'il est toujours bon de rester vigilant lorsque l'administration parle de rapprochement et de transformations de ses différentes entités. D'ailleurs une fois créé, qu'advient-il de cette Formation Spécialisée, sera-t-il prévu la mise en place d'une instance de concertation avec les organisations syndicales ?

L'UNSA défense ne manquera pas de faire entendre sa voix sur l'ensemble de ces sujets qui préoccupent les Dirisiens.

Nous vous remercions de votre attention.

